

"L'Art de grandir", Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEA) Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)

PROJET

Parce que dans un monde en mutation, éducation, art, et savoirs sont au cœur des enjeux de société, la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) a choisi d'articuler son projet de territoire sur la question de l'éducation artistique et culturelle en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Cette volonté a valu à **La Cali** d'être territoire d'expérimentation dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Départemental d'éducation artistique et culturel "**Chemins de Cultures**". Après deux ans de co-construction et de formation des acteurs éducatifs, jeunesse et culture, la **Communauté d'agglomération du Libournais a formalisé son engagement dans le cadre d'un Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle "L'Art de grandir"**.

Dans ce cadre, les actions sont mises en place en collaboration avec les partenaires institutionnels : DRAC Aquitaine, Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN de la Gironde) - Rectorat, Réseau Canopé de l'Académie de Bordeaux, Département de la Gironde et son agence iddac. Elles sont mises en œuvre avec les opérateurs culturels locaux : Théâtre Le Liburnia / Ville de Libourne et les associations MusiK à Pile et Permanences de la littérature.

PUBLIC

Les élèves des écoles primaires de la Cali en classe de CM1, CM2 et en CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) et des IME (Institut médico-éducatif) / 40 classes.

OBJECTIFS

➤ **Pour les jeunes :**

- Favoriser l'accès à la culture pour tous
- Ouvrir les élèves à la diversité des expressions artistiques
- Installer une première culture artistique chez les élèves
- Permettre aux élèves de produire à leur tour en les plaçant dans une démarche de création
- Induire des regards croisés entre les démarches des élèves et celles des artistes
- Mobiliser les familles autour de sorties culturelles

➤ **Au niveau territorial :**

- Permettre une circulation des écoles sur le territoire
- Développer la coopération publique entre collectivités
- Favoriser la coopération de terrain entre établissements scolaires, services culturels et pôles jeunesse territoriaux.
- Aboutir à un projet véritablement co-construit entre acteurs de la culture, de l'éducation et de l'enfance-jeunesse.

ACTIONS

Trois parcours d'éducation artistique et culturelle sont mis en place. Ils se déploient selon trois axes « voir, faire et rencontrer » et se déclinent en quatre temps :

- Un temps de formation conjointe enseignants / opérateurs / artistes,
- Une visite de lieu culturel ou patrimonial,
- Une rencontre avec des artistes et des professionnels.

- Une découverte d'œuvres du spectacle vivant, de l'art contemporain ou de la littérature contemporaine.
- Un atelier de pratique artistique

Le parcours s'adresse à des classes entières

ACCOMPAGNEMENT

Les enseignants bénéficient de temps de formation ainsi que les médiateurs culturels et les artistes participant au projet.

Les enseignants suivent de 2 temps de formation, l'un encadré par les artistes impliqués dans le programme de l'année, et l'autre par les conseillers de la DSDEN.

CONTACTS

LA CALI

Melchior Viannay, Chargé de mission, Service Culture et Sport / 05 57 25 69 51
mviannay@lacali.fr

DSDEN

Véronique Baris, Chargée de mission Action Culturelle - veronique.baris@ac-bordeaux.fr

IDDAC

Sylvie Marmande / 05 56 17 36 12 – sylvie.marmande@iddac.net
Cécile Puyol / 05 56 17 36 10 – cecile.puyol@iddac.net